

# ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE FAULX

Tél : 03 83 49 34 01 - Fax : 03 83 49 34 56  
Siège social : Mairie de FAULX (54760)

**L'an deux mil quinze et le vingt-six janvier à 18h00 en Mairie de Faulx,**  
Les membres de l'Association Foncière, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie de FAULX, sous la Présidence de Monsieur Dominique GRANDIEU.

## **Etaient présents :**

MM D. GRANDIEU, D. FRAUDEAU, F. GRIETTE, J. HOUPERT, S. MASSICOT, Y. MASSON

**Etaient absents:** MM P. NOETHIGER, F. XARDEL, L. CHONÉ,

Secrétaire de séance : Sandra PAYA

## **Ordre du jour :**

- ⇒ Approbation du dernier compte-rendu
- ⇒ Compte administratif 2014
- ⇒ Compte de gestion 2014
- ⇒ Affectation des résultats 2014
- ⇒ Budget Primitif 2015
- ⇒ Questions diverses

## **1 - Approbation du dernier compte-rendu**

Mr le Président demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu du 05 mai 2014 : pas de remarque.

## **2 - Compte Administratif 2014**

Mr le Président se retire de l'assemblée au moment de l'approbation, par les membres de l'Association Foncière d remembrement de Faulx, du compte administratif 2014. Mr Serge MASSICOT, doyen d'âge de l'AF, présente le compte administratif 2014 ;

	Résultat de clôture l'exercice précédent	Résultat exercice 2014	Résultat de clôture
Investissement	- 2 702.42 €	- 13 915.45 €	- 16 617.87 €
Fonctionnement	35 010.84 €	533.26 €	35 544.10 €
<b>TOTAL</b>	<b>32 308.42 €</b>	<b>- 13 382.19 €</b>	<b>18 926.23 €</b>

1 - Constate pour la comptabilité générale les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion relatives aux reports à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement des bilans d'entrée et des bilans de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

2 - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

3 - Considère que le Compte Administratif 2014 n'appelle de sa part aucune observation particulière.

4 - Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

### **3 - Approbation du Compte de Gestion 2014**

Les membres de l'Association Foncière de la commune de FAULX, réunis sous la présidence de Monsieur Dominique GRANDIEU,

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que les états des actifs, les états des passifs, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2014;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que les écritures du comptable sont strictement identiques à celles de l'ordonnateur ;

1 - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2 - Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3 - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le Compte de Gestion, pour l'exercice 2014, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le compte de gestion 2014 est approuvé, à l'unanimité, des membres présents.

#### **4 - Affectation des résultats 2014**

Vu le tableau des résultats fournis par le trésorier ;

Vu le compte administratif 2014

Il est proposé d'inscrire au budget primitif 2015 la reprise des résultats de l'exercice 2014, qui s'établissent à ce jour comme suit :

<b>RESULTATS</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
de l'exercice	533.26 €	- 13 915.45 €
Reportés	35 010.84 €	- 2 702.42 €
de clôture	35 544.10 €	- 16 617.87 €

Il est proposé, au vu de ce tableau, d'affecter les résultats du budget 2014 et d'inscrire les sommes de :

. 35 544.10 € à l'article 002 en recettes de fonctionnement,

. 16 617.87 € à l'article 001 en dépenses d'investissement.

Après en avoir délibéré, les membres du bureau de l'Association Foncière, à l'unanimité, décident d'affecter les résultats 2014 au BP 2015 comme indiqué ci-dessus.

#### **5 - Budget Primitif 2015**

Le Budget Primitif 2015 se présente comme suit :

➤ **Section de fonctionnement**

○ Dépenses 61 054.10 €

○ Recettes 61 054.10 €

➤ **Section d'investissement**

○ Dépenses 31 041.24 €

○ Recettes 31 041.24 €

Après en avoir délibéré, les membres de l'Association Foncière de Faulx votent par chapitre et avec reprise des résultats 2014, à l'unanimité, le budget primitif 2015.

## Questions diverses

- Mr le Président aborde le sujet de la fermeture du chemin qui longe station d'épuration, il s'interroge sur la sécurité d'une telle mesure. Concernant l'entretien régulier, le passage d'un lamier 1fois/an ou tous les 2-3 ans, serait envisageable.
- Mr Dominique FRAUDEAU reparle du fossé route de Nancy qu'il faudrait nettoyer plus régulièrement.
- Mr Serge MASSICOT aborde le problème du chemin des plans de l'autre coté de la station. Quand il pleut le ravinement entraine les cailloux qui se retrouvent sur la RD, et une retenue d'eau assez conséquente se forme en bas du chemin.
- Mr Serge MASSICOT pose une question qui relève plutôt du domaine communal. Il interroge le Président sur la renaturation de la Mauchère. Mr le Président expose le projet.

La séance est levée à 18h50.